

PRÉSENTATION DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DES VÉGÉTATIONS DE BORDS D'ÉTANGS ARRIÈRE-LITTORAUX DES LANDES ET DE GIRONDE



Parentis-en-Born, le 3 avril 2023

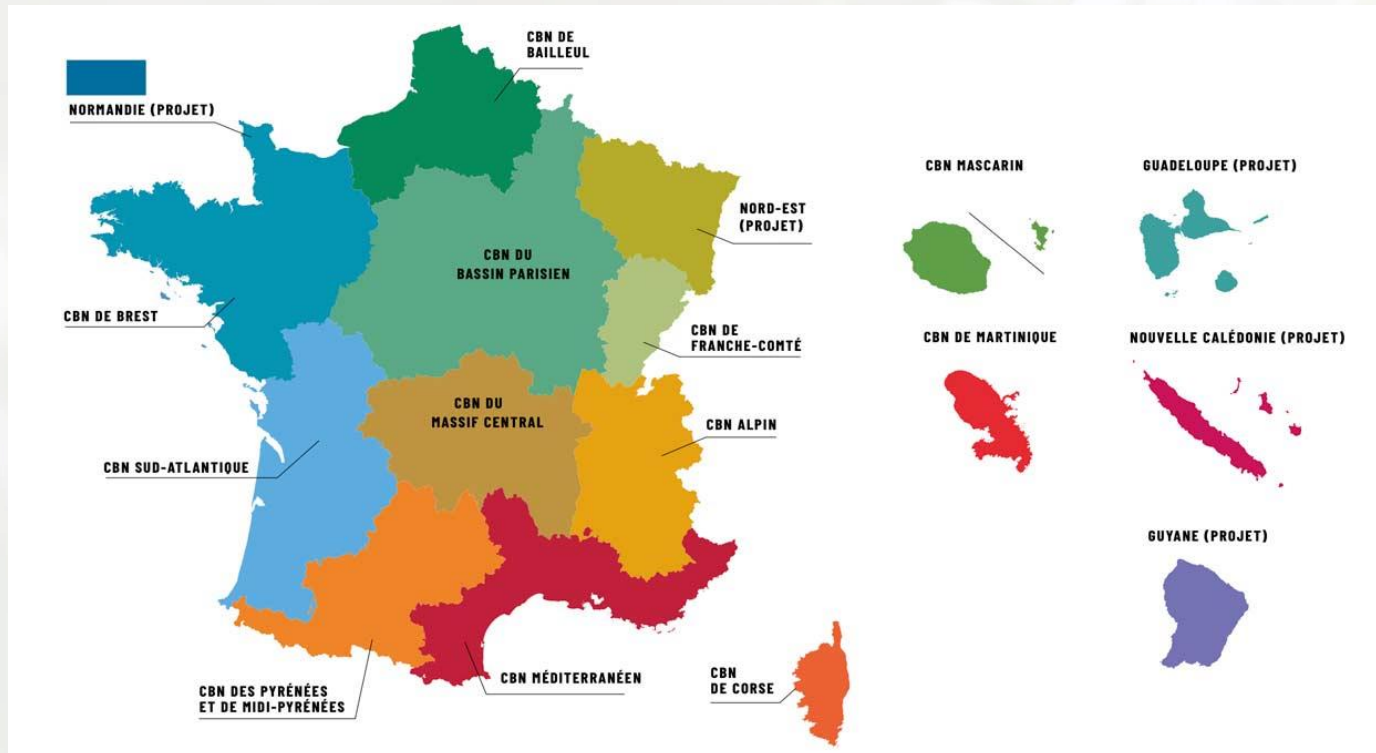
Connaître et préserver la biodiversité végétale et fongique

Les Conservatoires Botaniques Nationaux

- Agréés par le Ministère de la Transition écologique et solidaire

Les CBN interviennent dans la « mise en œuvre de l'inventaire du patrimoine naturel ».

Ils « **assurent la validation et la gestion durable des données qu'ils produisent, collectent et agrègent pour le compte des pouvoirs publics. Ils contribuent ainsi à la mise en œuvre du système d'information sur la biodiversité** mentionné au 2° du I de l'article L. 131-9 et donnent accès aux données dans le respect des lois et règlements en vigueur. » (art. L414-10 du Code de l'environnement)



Le CBN Sud-Atlantique

- Création en **2006**
- Etablissement public à but non lucratif (syndicat mixte)
- 36 agents**

Nombreux métiers : botanistes, phytosociologues, informaticiens, opératrice de saisie, documentaliste, assistante comptabilité-paie, assistante de direction, directeur scientifique, directrice générale ...

- 5 missions d'intérêt général** dans le domaine de la **flore**, la **fonge**, les **végétations** et les **habitats naturels**



Développer et améliorer les connaissances



Gérer et valoriser les données



Contribuer à la gestion conservatoire et à la restauration écologique



Appuyer par l'expertise scientifique et technique



Informier, sensibiliser et mobiliser

Le CBN Sud-Atlantique



- Territoire d'agrément : Aquitaine + Poitou-Charentes
- Siège : Audenge ↓
- Antennes : Saint-Jean-de-Luz ; Mignaloux-Beauvoir ↓



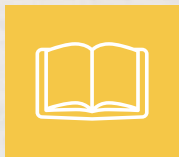
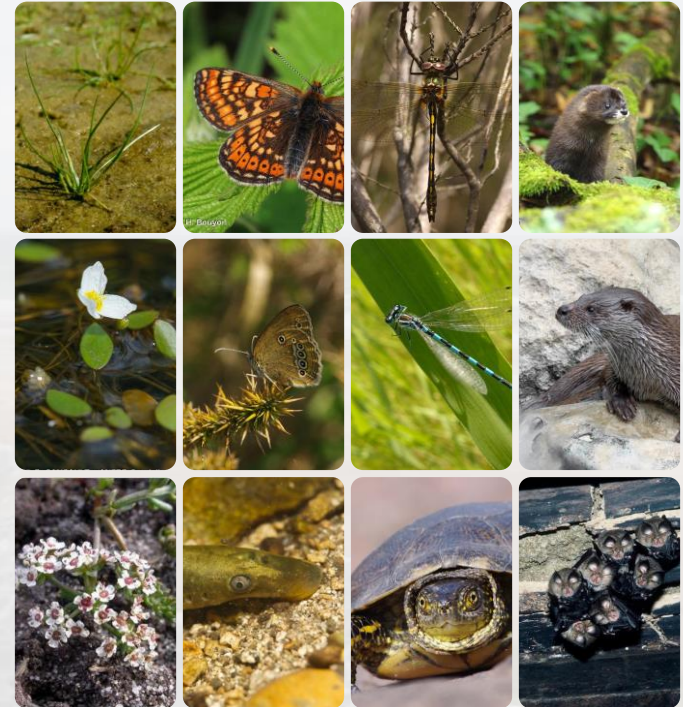


L'animation Natura 2000 de la Communauté de communes des Grands Lacs

Les principaux enjeux et objectifs du site sont le maintien des milieux naturels préservés en bon état de conservation et la restauration de milieux dégradés ou connaissant une évolution défavorable au maintien de la biodiversité et des fonctionnalités écologiques du site.

Depuis 2014, la communauté de communes des Grands Lacs assure l'animation de la mise en œuvre du document d'objectifs avec l'appui du comité de pilotage (COFIL) local, des collectivités et de divers partenaires professionnels, institutionnels et associatifs. Le **DOCOB** est consultable en ligne sur le site internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine

23 habitats liés à 16 espèces



Amélioration des
connaissance :
Commande
d'études
naturalistes



Protection :
Maintiens de l'état
de conservation
Restauration de
zones humides
Mise en défens



Pédagogie &
Sensibilisation :
Dialogue avec les
acteurs du
territoire

Les étangs arrière-littoraux, des milieux exceptionnels

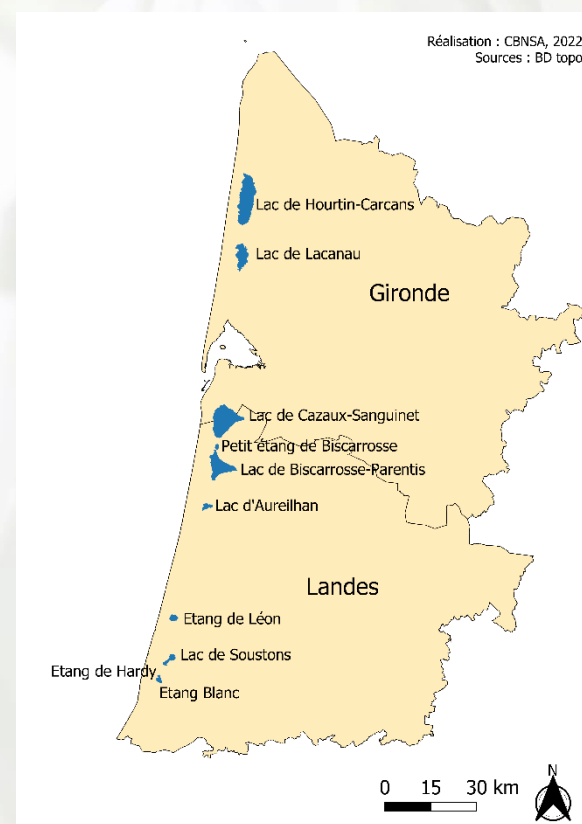
- Sols **sableux**, très **acides**, **pauvres** en nutriments et matière organique (oligotrophes)
- Peu profonds, pentes asymétriques (douce à l'ouest, plus abruptes à l'est)
- Vents ouest-nord-ouest



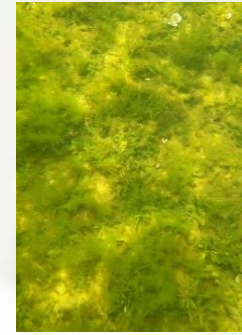
Conditions uniques en France

Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses

- Habitat d'intérêt communautaire (UE) → site Natura 2000
- Espèces d'intérêt communautaire, espèces protégées et menacées → intérêt patrimonial fort

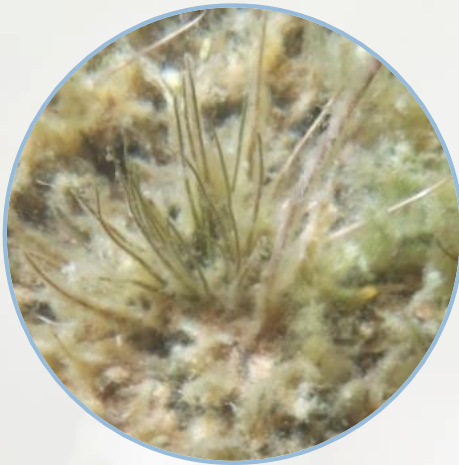


Les étangs arrière-littoraux : paysages, végétations, espèces



Milieus naturels uniques → biodiversité unique

Des espèces en danger ...



Isoète de Bory

- Endémique stricte des étangs arrière-littoraux
- Espèce protégée, et « en danger d'extinction »



Lobélie de Dortmann

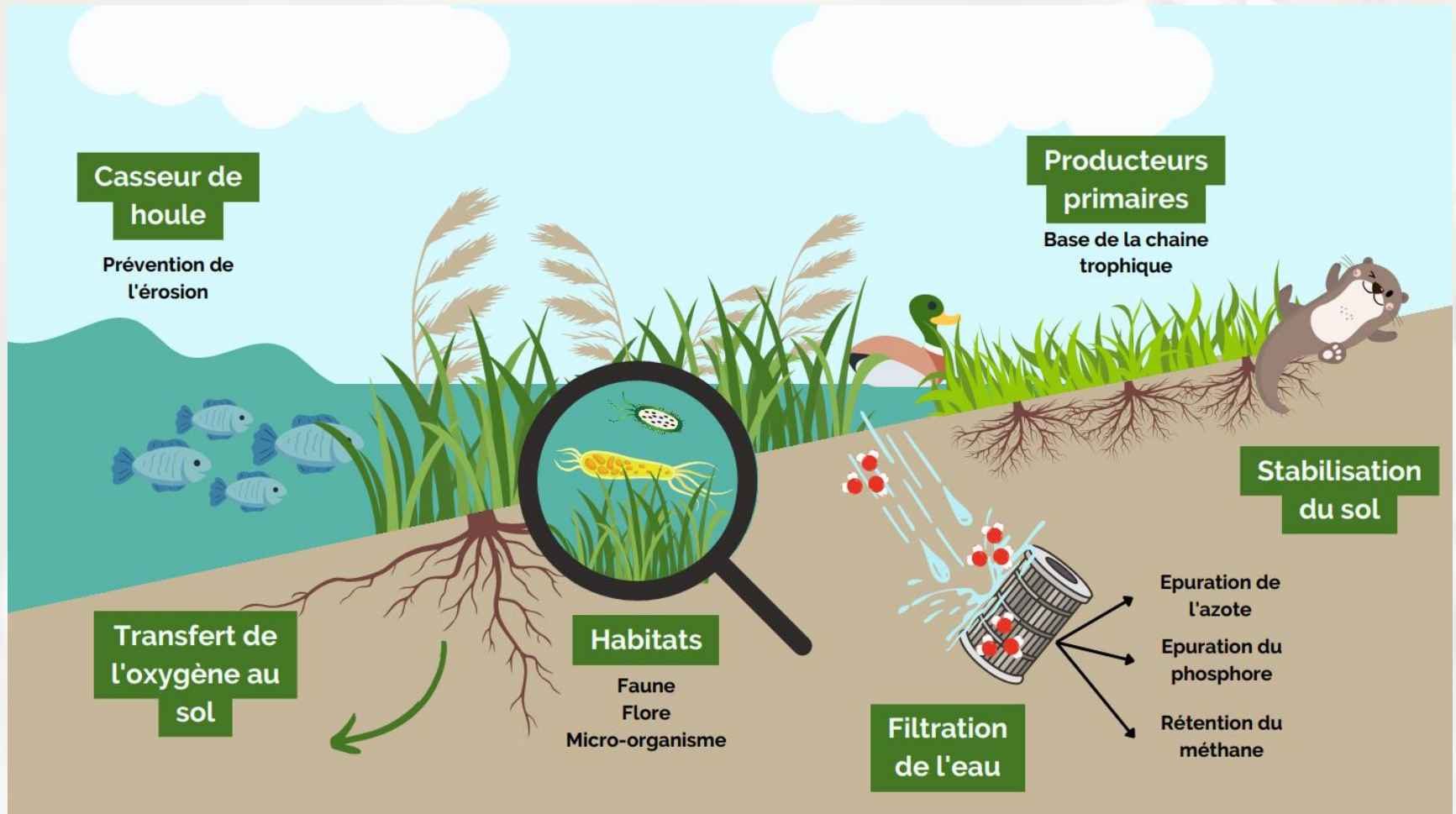
- Présente en France dans 3 départements
- Espèces protégée, et « quasi-menacée »



Littorelle à une fleur

- Répartition plus large : lagunes
- Espèce protégée

Des végétations aux multiples rôles fonctionnels

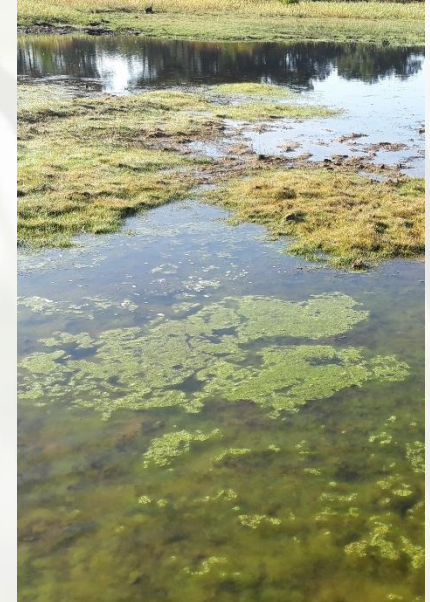


... qui sont soumises à de nombreuses pressions

**Activités
anthropiques**

Destructions directes (piétinement, arrachage)

Détérioration du milieu naturel (eutrophisation, remise en suspension des sédiments)



... qui sont soumises à de nombreuses pressions

Changement
climatique

Quantité d'eau (sécheresses)

Erosion (tempêtes)



... qui sont soumises à de nombreuses pressions

Espèces
exotiques
envahissantes

Détérioration du milieu naturel et des habitats

Colonisation des habitats favorables aux espèces visées par le PNA
(compétition avec les espèce indigènes)



... qui sont soumises à de nombreuses pressions

Activités anthropiques

Destructions directes (piétinement, arrachage)

Détérioration du milieu naturel (eutrophisation, remise en suspension des sédiments)

Changement climatique

Quantité d'eau (sécheresses)

Erosion (tempêtes)

Espèces exotiques envahissantes

Détérioration du milieu naturel et des habitats

Colonisation des habitats favorables aux espèces visées par le PNA (compétition avec les espèces indigènes)

Site Natura 2000

Rédaction d'un Plan national d'actions

Qu'est-ce qu'un Plan national d'actions ?

Article L.411-3 du Code de l'environnement

« Des plans nationaux d'action **opérationnels** pour la **conservation ou le rétablissement** des espèces visées aux articles L. 411-1 et L. 411-2 ainsi que des espèces d'insectes pollinisateurs sont élaborés, **par espèce ou par groupe d'espèces**, et mis en œuvre sur la base des données des instituts scientifiques compétents et des organisations de protection de l'environnement, lorsque la situation biologique de ces espèces le justifie. »

PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DES VÉGÉTATIONS DE BORDS D'ÉTANGS ARRIÈRE-LITTORAUX DES LANDES ET DE GIRONDE



Les végétations

Les espèces



Le PNA en faveur des végétations des bords d'étangs arrière-littoraux de Gironde et des Landes

PNA approuvé en juillet 2021 pour une durée de **10 ans**

3 enjeux

- Sensibilisation, information, police
- Conservation *in-situ*
- Conservation *ex-situ*



22 actions



Pilotage par la DREAL-NA



Lettre de mission



Animation de la mise en œuvre par le CBNSA

Comité de pilotage

- Acteurs du territoire
- Experts scientifiques et techniques

Des exemples ...

- Communication et sensibilisation : développement de nouveaux supports (vidéos, plaquette) ; actions de sensibilisation
- Etudes de terrain : tour des étangs de Cazaux-Sanguinet et Biscarrosse-Parentis en 2022 pour réaliser un état des lieux
- Conservation *in-situ* : pieutage pour délimiter les accès aux tonnes sur l'étang de Hourtin-Carcans ; intégration de « zones à enjeux écologiques » dans les règlements de navigation



Initiatives locales → échelle la plus adaptée au territoire

Les ressources

Pour le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique :

Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine : <https://obv-na.fr/>

Dispositif PNA : <https://obv-na.fr/pna-etangs-arriere-littoraux>

La page du ministère dédiée aux PNA : <https://biodiversite.gouv.fr/les-plans-dactions-nationaux-au-service-de-la-protection-des-especes>

Télécharger le PNA : <https://biodiversite.gouv.fr/projet-pna/wp-content/uploads/PNA-Bords-etangs-Landes-Gironde.pdf>

Contact : Anaëlle Deveaud – a.deveaud@cbnsa.fr - 05 57 76 18 07

Pour la CC des Grands Lacs :

Télécharger le DOCOB du site Natura 2000 : <https://www.ccgrandslacs.fr/Environnement/Natura-2000/DOCOB>

Contact : Julien Ferrère-Tastet – j.ferrere@ccgrandslacs.fr – 05 58 78 54 63